

ASA DU CANAL DE GAP

SECTEURS EN AVAL DU PARTITEUR DE D' (commune de Pelleautier)

NOUVELLES RESTRICTIONS à compter du **mercredi 29 juillet 2026**

À compter du mercredi 29 juillet - 7h, l'irrigation de ces trois secteurs s'effectue selon la rotation de créneaux de 24 heures, suivante :

Secteur	Zone desservie	Créneau
1er secteur — Pelleautier, Antenne A	Les Monges ; La Selle (sous le réducteur de Sainte-Anne) ; + propriété Coin (Antenne B) + Léou ; moins Neb. (Antenne A) ; + Neb. sous parcelle vergers Coin	Mercredi 29 juillet à partir de 7h à jeudi 30 juillet à 7h
2e secteur — Les Pons – Le Villard	+ 1 borne sur les 2 Barn. du 3e secteur ; + Cla en totalité	Jeudi 30 juillet à partir de 7h à vendredi 31 juillet à 7h
3e secteur — Antenne C – Antenne B	La Selle (au-dessus du réducteur de Sainte-Anne) ; moins propriété Coin (Antenne B) + Lagar. ; + Neb. (Antenne A) ; moins Neb. sous parcelle vergers Coin	Vendredi 31 juillet à partir de 7 h à samedi 1^{er} août à 7h

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre coopération, et restons Mesdames, Messieurs les adhérentes et adhérents, à votre disposition pour toutes questions.

ASA du canal de Gap - Le Président, Claude Nebon